



**DELIB 04-2024**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
de la Commune de CAHUZAC  
Séance du 18 janvier 2024 à 18h00**

*Nombre de membres*

Afférents au Conseil : 9

Date de la convocation : 13/01/2024

En exercice : 10

Date d'affichage : 13/01/2024

Qui ont pris part à la délibération : 10

L'an deux mille vingt et trois et les vingt-neuf novembre à 18h00, le Conseil Municipal de CAHUZAC, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil, sous la présidence de Mme Alexia BOUSQUET, Maire.

Présents : Mesdames Alexia BOUSQUET, Evelyne ROUANET, Emeline PAGES et Martine BOUSQUET et Messieurs François LEDOUX, Jean-Luc IMART, Simon SAFFORES, Cédric GARCIA

Excusés : Mme Nadège BOUYSSÉ pouvoir à Mme Alexia BOUSQUET, M. Adrien STOLDICK pouvoir à M. Simon SAFFORES

Retards : M. Simon SAFFORES arrive à 18h12 pour prendre part à la délibération 04-2024.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Luc IMART

La séance débute à 18h04 sous la présidence de Mme Alexia BOUSQUET

Conformément à l'article [L 2121-21 du CGCT](#), Mme le maire propose de voter à main levée

Pour : 8                      Contre : 0                      Abstention : 0

**Objet de la délibération : AUTORISATION DONNEES AU MAIRE DE CONTRACTER DEUX EMPRUNTS DANS LE CADRE DU PROJET DE REHABILITATION DES DEUX LOGEMENTS COMMUNAUX**

Mme le maire expose au conseil, que dans le cadre la rénovation des deux logements communaux, elle a réceptionné trois devis qu'elle présente au conseil.

Afin de financer ces travaux, il convient de faire deux emprunts : pour un montant global de 180 000€.

- Un emprunt court terme dans l'attente du paiement des subventions
- Un emprunt moyen terme 15 ans maximum pour la réhabilitation des logements

Elle demande au Conseil de bien vouloir l'autoriser à faire les démarches auprès des banques et à signer l'ensemble des documents pour contracter ces emprunts.

Pour : 10                      Contre : 0                      Abstention : 0

Fait en séance le jour, mois et an susdits.

Le secrétaire de séance, Jean-Luc IMART

Mme le Maire, Alexia BOUSQUET